

ANTI MOUSSES ET LICHENS concentré réf 302C

— CARACTERISTIQUES

- Etat Physique : Liquide.
- Couleur : vert
- Densité = 1
- Ph : Neutre
- Hydrosolubilité : diluable

— UTILISATION

L'Anti Mousse et Lichens est un produit à diluer possédant des propriétés :

- algicides, fongicides et lichénicides.
- Détruit toute vie biologique sur toitures, murs, façades, terrasses, escaliers ; ex : tuiles, ardoises, tôles, fibro, boiseries, monument en pierre, bitume...
- Utilisation intérieure et extérieure.

— PRÉCAUTION AVANT EMPLOI

- Ne pas utiliser sur les pelouses.
- Humidifier les endroits à traiter.
- En présence de noirs de pollution, de salissures atmosphériques ou grasses, d'un encrassement important des toitures, il est impératif de procéder à un nettoyage préalable avant d'appliquer le produit.
- Ne tache pas mais un essai préalable sur une surface cachée est recommandé.
- Ne jamais appliquer le produit à des températures inférieures à 5°C.

— MODE D'EMPLOI

DILUER 1L dans 19 L d'eau.
1 L dilué traite environ 3 à 5 m²

- Effectuer le traitement en période sèche (minimum 3 jours).
 - Humidifier les endroits à traiter.
 - Agiter avant emploi et pulvériser à l'aide d'un pulvérisateur de jardin de façon à bien imbiber les mousses et les lichens à détruire.
 - **NE PAS RINCER**
 - Nettoyer les outils après utilisation.
- La destruction démarre après 48H et sera totale jusqu'au bout des parties internes (racines et thales).
- Après dessèchement complet, brosser pour éliminer les résidus.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées par nos laboratoires à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit. Rév le 25.06.2008

— SÉCURITÉ ET RECOMMANDATIONS



N - Dangereux pour l'environnement



C - Corrosif

Symboles produit non dilué :
Corrosif –
Dangereux pour l'environnement
Contient du : 68424-85-1 Chlorure de Benzalkonium.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques

- R22 Nocif en cas d'ingestion.

R34 Provoque des brûlures

- S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

- S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

yeux/du visage.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

- S57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant

- S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité

- S60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Précautions d'emploi complémentaires : Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Emballage vide : Éliminer l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par apport en déchèterie.

Emballage contenant du produit : Éliminer les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie, le recyclage de l'emballage sera dans ce cas proscrit.

Attention : produit alcalin, peut attaquer et ternir les métaux légers, peintures et plastiques : Laisser agir le temps nécessaire conformément au mode d'emploi.

En cas d'urgence : liste des 10 centres anti-poison : INRS : 01.45.42.59.59.

Informations réglementaires : Formulation : liquide à diluer. Alkyl (C12 - C16) diméthylbenzylammonium. (Chlorure de Benzalkonium N°CAS 68424-85-1) = 39 % soit 390 g /l. Agents de surface non ioniques : moins de 5 %.

Type d'action : biocide Usage : anti-mousses pour façades, toitures, murs.

— CONDITIONNEMENT

carton de 6 x 1 L (réf 302C-001)

carton de 2 x 5 L (réf 302C-005)

SANIPERFEX